



COMMUNIQUÉ (Sous embargo) – À diffuser dès 18 octobre 2017, 18h

Du nouveau pour la 8^{ème} édition du Cabaret Festif ! de la Relève

Baie-St-Paul, le 18 octobre 2017 - C'est avec grand bonheur que l'équipe du Festif ! annonce la tenue de la 8^{ème} édition de son volet concours, qui se aura lieu cet hiver à Baie-St-Paul, les samedis 27 janvier, 17 février, 10 mars et 31 mars (grande finale). Le concours est, encore cette année, une présentation du grand diffuseur SIRIUS XM et de DERYtelecom, qui permettent d'élever le concours et la visibilité des artistes à un niveau plus que professionnel. Changement majeur cette année, l'événement revient à ses anciennes amours en tenant ses trois qualifications dans la salle située au Cabaret de la Maison Otis, anciennement appelé le « Cabaret du Café des Artistes », alors que la finale se tiendra à la Salle Multi du Germain Charlevoix.

En 8 ans, près d'une centaine d'artistes de la relève auront bénéficié du Cabaret Festif !, plusieurs étant d'ailleurs maintenant à l'avant-plan de la scène musicale émergente tels que Philippe Brach, Émile Bilodeau, Lydia Képinski, Miss Sassoœur et les Sassys, Samuele, Gab Paquet, Simon Kearney, Anthony Roussel, Michel Robichaud, Émile Gruff, et plusieurs autres.

Pour cette toute nouvelle édition, Le Cabaret Festif ! de la relève est extrêmement fier de compter sur la participation de l'auteur-compositeur-interprète Émile Bilodeau qui agira à titre de porte-parole et qui assurera le mandat de propager la bonne nouvelle un peu partout au Québec.

Encore une fois cette année, la qualité des prix offerts aux participants est impressionnante. Le grand prix du jury, en plus d'offrir une place dans la programmation de la 8^{ème} édition du Festif ! de Baie-St-Paul, permettra au gagnant de repartir avec une bourse en argent de 7000\$ offerte par le présentateur SIRIUS XM. De plus, une grande tournée médiatique lui sera offerte dans les médias de la région de Québec, en plus de 1000\$ de promo à la radio CKRL à Québec. Une émission de radio de 90 minutes lui sera aussi consacrée sur les ondes de CHYZ fm, en plus de bénéficier d'heures de studio et d'une formation sur la promotion radiophonique.

Le public aura toujours son droit de parole lors des trois soirées de qualifications pour déterminer l'artiste qui se rendra au vote Internet. Le candidat ayant obtenu le plus de votes ira directement à la finale, lors de laquelle le public couronnera enfin la personne qu'il veut voir dans la programmation du Festif en plus de remporter la bourse DERYTELECOM de 2000\$ et de profiter de 1000\$ de promo sur les ondes de CKIA.

En plus de courir la chance de remporter des bourses importantes et grande visibilité partout au Québec, les finalistes du concours se verront offrir une place dans la programmation des diffuseurs suivants ; Le Festival Coup de Cœur Francophone (Mtl), Le Domaine Forget, Le Pantoum (Qc), Le Zaricot (St-Hyacinthe), Le Baril Roulant (Val-David), Le Gîte TerreCiel, l'Auberge de Jeunesse de la Malbaie, l'Auberge La Fascine et La Plug (Saguenay). Le Festival International de la Chanson de Granby choisira encore cette année un finaliste qui sera automatiquement sélectionné pour participer à la 50^{ème} édition du concours, en août prochain. Plusieurs autres prix seront dévoilés dans les prochaines semaines !

Les inscriptions sont ouvertes aux auteurs-compositeurs-interprètes du 1^{er} au 22 novembre au www.lefestif.ca/cabaret, suite à quoi un comité de sélection constitué de professionnels de l'industrie de la musique choisira les 12 candidats officiels. L'annonce des candidats sera faite le 9 janvier prochain.

Pour toute demande d'entrevue ou pour information ;

Anne-Marie Dufour - Coordonnatrice

direction.artistique@lefestif.ca

418-435-1659